

Ingénieur responsable du secteur :

Monsieur Vincent MANDROU

☎ 05 34 31 15 06

vincent.mandrou@sdehg.fr

Société HECTARE

368 CHEMIN NOTRE DAME D'ALET - LIEU-DIT "LA
CHAPELLE"

31 356 MONTAIGUT-SUR-SAVE

N/Réf :

3BU298

Objet :

Branchement collectif pour Société HECTARE (8 lots)

Toulouse, le

12 DEC. 2022

BORDEREAU D'ENVOI

NATURE DES PIECES	NOMBRE D'EXEMPLAIRES	OBSERVATIONS
Demande de contribution	1	Veuillez trouver ci-joint la demande de contribution pour le branchement au réseau de distribution d'électricité de votre projet.



**SYNDICAT
DÉPARTEMENTAL
D'ÉNERGIE DE LA
HAUTE GARONNE**

APPEL A CONTRIBUTION

N° 2022-012-001309

Le 13/12/2022

DELAI DE REGLEMENT

Jusqu'au : 13/03/2023

9 RUE DES TROIS BANQUETS
CS 58021
31080 TOULOUSE CEDEX 6
Tel : 05.34.31.15.00
mail : regie@sdehg.fr

SOCIÉTÉ HECTARE

368 CHEMIN NOTRE DAME D'ALET
LIEU-DIT 'LA CHAPELLE'
31530 MONTAIGUT SUR SAVE

Extrait de titre en application de l'article L.252 A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions du décret n°66-624 du 19 août 1966, modifié par décret n°81-362 du 13 avril 1981, relatif au recouvrement des produits des collectivités et établissements publics et locaux.
VOIES DE RECOURS : Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée en saisissant directement le tribunal judiciaire ou le tribunal administratif compétent selon la nature de la créance

Localisation	Adresse	Période facturée
L03BU0298	31530 MONTAIGUT SUR SAVE	01/01/2022 au 31/12/2022

Désignation	Montant TTC	Unité	Montant HT	TVA	Montant TVA	Montant TTC
Contribution à verser	10 777.00	0.83330	8 980.83	20.00	1796.17	10 777.00
TOTAL			8 980.83		1 796.17	10 777.00

TVA	Base HT	Taux	Montant TVA
20	8 980.83	20.00	1 796.17
Total TVA :			1 796.17

NET A PAYER : 10 777.00 euros

Vous pouvez payer cet appel à contribution par Carte Bancaire en vous connectant sur : <http://www.sdehg.fr/>

Conformément aux dispositions des articles 39 et 40 de la loi "Informatique et liberté" du 6/01/78 modifiée en 2004, l'utilisateur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de mise à jour et d'effacement des informations qui le concerne, qu'il peut exercer en s'adressant à infosRGPD@sdehg.fr ou par courrier à SDEHG 9 rue des 3 Banquets CS 58021- 31080 Toulouse CEDEX 6.

A RETOURNER AVEC LE REGLEMENT

Payez en rappelant IMPERATIVEMENT le N° d'APPEL à CONTRIBUTION

(en haut du document)

- en ligne par CARTE BANCAIRE pour tout montant inférieur à 100 000€
- par CHEQUE (réservé aux montants inférieurs à 1500€) Ordre : régisseur de recettes- Adresse: 9 rue des trois Banquets, CS 58021 - 31080 TOULOUSE CEDEX 6
- par VIREMENT pour tout montant : au n°de compte ci-dessous :

REFERENCES

L03BU0298
SOCIÉTÉ HECTARE
SDEHG 2022
Coll 308
Numéro 2022-012-001309
Echéance 13/03/2023
Clé1 7
Clé2 T
NET A PAYER 10 777.00 euros

BRANCHEMENT AU RESEAU D'ELECTRICITE

Nature des travaux

Branchement collectif pour Société HECTARE (8 lots)

- Réalisation de deux extensions BT depuis réseau existant
- Pose de deux coffrets RMBT pour réaliser la desserte de l'opération
- Le comptage sera à traiter par le fournisseur d'énergie

Votre interlocuteur au SDEHG

Ingénieur responsable du secteur :

Monsieur Vincent MANDROU

☎ 05 34 31 15 06

vincent.mandrou@sdehg.fr

Contribution à verser : 10 777€ TTC

(Ce montant tient compte d'une participation financière du SDEHG de 7 007€ TTC)

Votre règlement

Vous pouvez effectuer votre règlement, en indiquant la référence de ce dossier : MONTAIGUT-SUR-SAVE / 3BU298

- Par virement (*pour tout montant*)

Etablissement teneur du compte :

TRESORERIE GENERALE - place Occitane - 31039 TOULOUSE CEDEX

CODE ETAB
10071

CODE GUICHET
31000

N° CPTE
00002001855

CLE
72

CODE IBAN

FR76 1007 1310 0000 0020 0185 572

BIC

TRPUFRP1

- **En ligne par Carte Bancaire** (*réservé aux montants INFÉRIEURS à 100 000 €*) : voir les modalités sur l'appel à contribution

Réalisation du branchement

Les travaux ne pourront être engagés qu'après réception du règlement correspondant à la totalité de la contribution à verser. Sauf difficulté particulière, ils seront réalisés, sous un délai de deux mois à compter du paiement, par l'entreprise :

GABRIELLE ☎ 05.61.85.62.27

Une fois les travaux du SDEHG terminés, quelques informations utiles

- Vous devrez contacter l'accueil distributeur ENEDIS au 09 70 83 19 70 (particulier) ou 09 70 83 29 70 (professionnel) pour obtenir votre numéro PRM, dans le cas d'une puissance de raccordement inférieure à 36 kVA
- Pour une puissance de raccordement supérieure à 36 kVA, le numéro ENEDIS à contacter est le 09 69 32 18 99
- Avec ce numéro PRM, vous pourrez demander la mise en service du branchement réalisé auprès d'un fournisseur dont la liste est disponible sur le site www.energie-info.fr
- A la mise en service, vous devrez remettre à l'agent d'installation l'attestation de conformité visée par le CONSUEL :
20 Avenue de l'Escadrille Normandie-Niemen 31700 BLAGNAC – Tél : 0 821 203 202